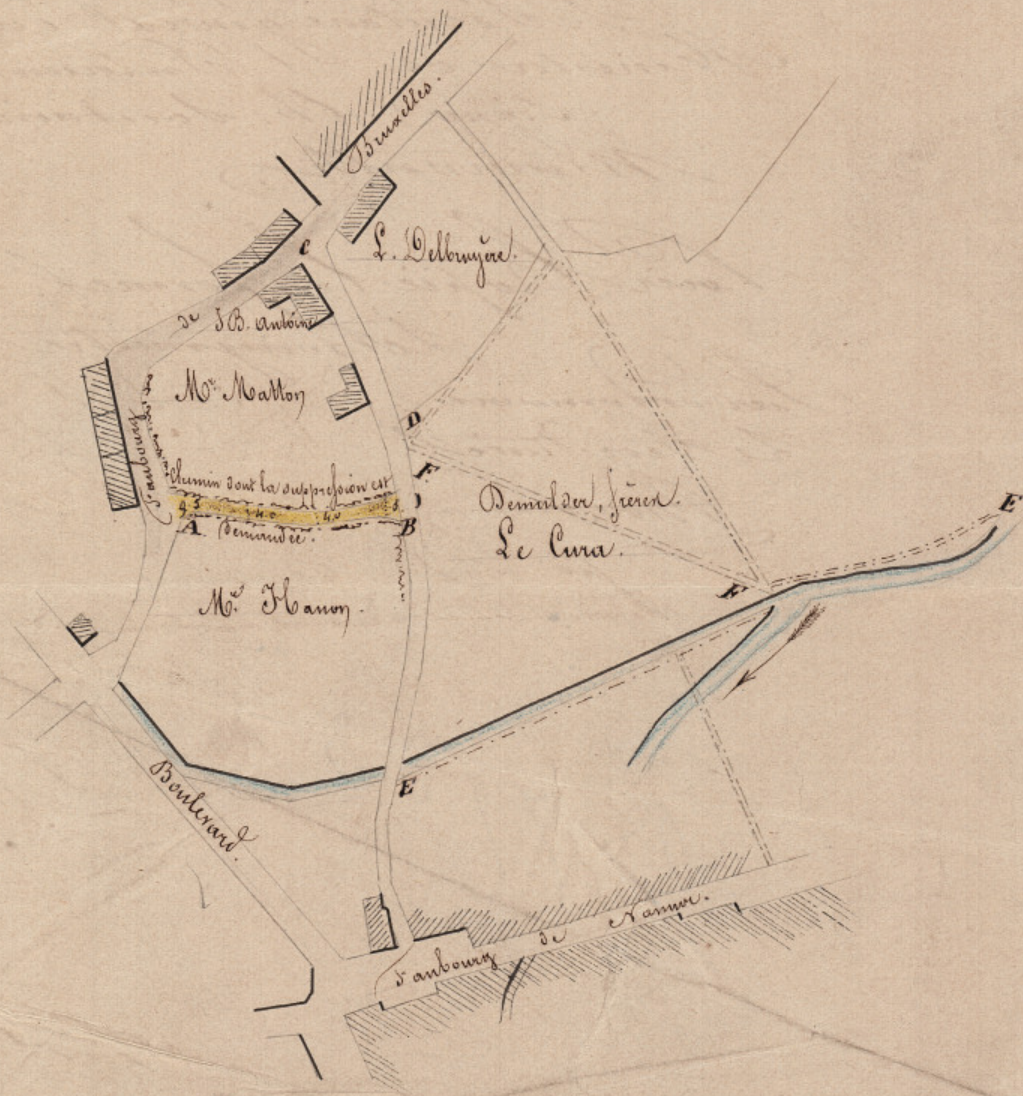


Plan du chemin du Curé, situé faubourg de Bruelles, à Nivelles,  
 dont le Conseil communal de cette ville demande la suppression.



Le sous-signé Géomètre de 1<sup>re</sup> classe du Cadastre et arpenteur Juré, certifie que  
 la contenance du chemin figuré au présent plan, sous les lettres AB est de trois  
 ares trente centiares.

Nivelles, le 8 Juin 1800 quarante quatre.  
 (Signé) Lemaire.

Approuvé pour être annexé à notre arrêté  
du 9<sup>bre</sup> 1844. Leopold.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur,  
(signé) Nothomb.

Pour copie conforme:

Le Secrétaire général du  
Ministère de l'Intérieur  
(signé) Ch. Soubiran de  
Wierwille.

Pour copie conforme:

Le Bourgmestre,  
Par ordonnance:  
Le Secrétaire,  
Mouwen  
su